

Développer la culture de la participation

Note de travail introductive à l'atelier du 18 novembre 2019

Qu'est-ce que l'ICPC ?

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) est un réseau national de praticiens et chercheurs engagés dans des démarches participatives, désireux de mutualiser leurs pratiques et de les faire progresser.

Le 23 mai 2018, l'Institut a organisé à Montpellier un atelier qui a réuni une vingtaine de personnes pour une réflexion partagée sur l'évolution de leurs pratiques. A la question « Qu'est-ce qu'il serait utile de faire pour développer les pratiques participatives en Occitanie ? », la notion de « culture » a été évoquée : « développer la culture du débat et les capacités à participer ; créer une culture commune par la form'action, partager des valeurs ; ouvrir les élus à la "vraie" démarche participative... » (extraits du compte-rendu).

Cet atelier vise à poursuivre ces réflexions.

Pourquoi la « culture de la participation » ?

Qu'appelle-t-on « culture de la participation » et comment la développer ?

Pour certains (voir plus loin), il s'agit d'une sorte de « culture du thème » qui permet de se comprendre en s'accordant sur les mots et de disposer d'une base de connaissances commune (une connaissance des outils ou de la réglementation, par exemple).

Pour d'autres, il s'agit d'une vision, non pas des dispositifs ou des règles visant à susciter la participation des citoyens, mais de ce qu'est la participation citoyenne dans et en dehors de ce cadre. Il s'agit alors d'appréhender toute la diversité de ses manifestations et notamment de prendre en considération les besoins, les formes nouvelles ou spontanées de mobilisation des citoyens.

Pour d'autres enfin, il s'agit d'un ensemble de valeurs et de principes qui donnent « du sens » aux actions menées et qui permet de mettre des objectifs partagés derrière des démarches. Dans cette perspective, la question des finalités est importante. C'est ce qui fait que les pratiques participatives ne se réduisent pas à de simples procédures, parfois dévoyées, souvent sans effet réel sur les décisions à prendre.

Les enjeux

Depuis les années quatre-vingt-dix et jusqu'à une période récente, la participation des citoyens à l'action publique a été inscrite dans la loi, notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement, au point de faire de la France un des pays où l'appareillage réglementaire est probablement le plus fourni dans ce domaine. Depuis les années deux-mille, des efforts ont été engagés par la communauté des praticiens et des chercheurs pour développer et évaluer des outils et des démarches. Enfin, un marché de prestations s'est développé, qui a provoqué une professionnalisation des acteurs historiques du domaine et l'apparition de nouveaux acteurs.

Du fait de ces évolutions, les dispositifs participatifs se sont certainement améliorés, les niveaux de professionnalisme se sont accrus, les outils se sont perfectionnés. Pour autant, le risque de dévoiement du terme de « participation » dénoncé par l'Institut lors de sa création en 2008, a-t-il disparu ? Les citoyens sont-ils satisfaits de l'effectivité des démarches qui leur sont proposées ? Les décideurs publics sont-ils convaincus de l'intérêt de la participation citoyenne ? Rien n'est moins sûr.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour dire que nous sommes peut-être au bout d'un cycle. Certes, il faut continuer d'améliorer les outils et les pratiques. Mais au-delà de cela, se pose la question de « valeurs partagées » ou d'objectifs communs aux citoyens, aux élus, aux praticiens ou aux chercheurs, qui peuvent ancrer durablement ces pratiques, les adapter aux attentes de la société d'aujourd'hui et contribuer à de meilleurs choix publics.

Pourquoi cet atelier ?

Nous vous proposons, lors de cet atelier, de partager vos pratiques dans le domaine de la concertation et de la participation citoyenne et vos visions de ce qu'est une culture de la participation. Sur cette base, nous pourrions définir un programme de travail pour l'année 2020, qui pourrait se traduire par exemple par une conférence ou une rencontre sur ce sujet, ou d'autres activités à imaginer ensemble.

La culture de la participation, c'est...

... des connaissances partagées

Dans leur rapport paru en 2019, les députés *Émilie Chalas* et *Hervé Saulignac* formulent des propositions visant à "développer une **culture de la participation**". Il s'agit d'abord de "renforcer l'information et la formation des élus et des citoyens". Exécutifs, assemblées délibérantes et agents se verraient "présenter les différents dispositifs et un éventail de modalités de consultation, plus ou moins contraignantes pour permettre à chaque élu de fixer le degré de participation qui lui semble le plus opportun". L'information des citoyens pourrait passer par un encart obligatoire, dans le bulletin municipal, sur les consultations à venir, les initiatives en cours et les leviers dont disposent les habitants. *Émilie Chalas* appelle en outre à une réflexion sur l'instruction civique qui actuellement ferait défaut.

<https://i-cpc.org/document/mission-flash-sur-la-democratie-locale-et-la-participation-citoyenne/>

... une base commune et un moyen d'ancrer durablement les pratiques

« La charte de la participation de la Ville de Paris contient 10 engagements pour garantir une participation de tous, libre et inclusive, accessible et lisible dans la construction des politiques municipales, et pour faire vivre la **culture de la participation** dans la durée ».

<https://www.lagazettedescommunes.com/540720/paris-revise-sa-charte-de-la-participation/>

... la conjonction de valeurs, de principes et de règles

« Les valeurs et principes énoncés par la charte de la participation du public ne sauraient se substituer au respect des dispositions législatives et réglementaires existantes avec lesquelles ils convergent pour œuvrer à l'amélioration de la **culture de la participation** ».

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public>

... une vision de ce qu'est la participation

« Sait-on ce que participer veut dire ? Rien n'est moins certain. [...] La participation bien comprise s'identifie à cette subtile articulation entre prendre part, apporter une part (contribuer) et recevoir une part (bénéficier). Bref, à l'idéal démocratique lui-même. »

Extrait de la présentation du livre de Joëlle Zask "*Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*" (2011).